

CONSEIL MUNICIPAL DE KERPERT

Procès-verbal de la séance du Jeudi 22 Juillet 2021

Le Vingt deux Juillet deux mille vingt et un à 20 heures, le conseil municipal de Kerpert s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Bruno TALOC, Maire.

Ordre du jour

Approbation du PV du 18/05/2021

Point sur les commissions communautaires,

Transfère de la compétence communautaire « Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes aux communes.

Point sur les projets communaux,

Création d'une salle Polyvalente choix du maître d'oeuvre.

Passage de la Nomenclature M 14 à la M 57 au 1er Janvier 2022

Informatique Migration de Horizon On Line vers Horizon I Cloud.

Informatique achat de deux écrans d'ordinateur.

Loyers du restaurant

Achat d'un Broyeur

Questions diverses.

Présents : Bruno TALOC, Marilyse LE BEGUEC, Julie LE GUENNIC, Jacky STEUNOU, Bernard MONNIER, Michel HUBY.

Absents excusés : M. Stéphane Corbic procuration de vote à Marilyse LE BEGUEC

Servane André.

Absent : Jean-claude Mahé.

Secrétaire de Séance : Jacky Steunou

20H00 : ouverture de la séance par le Maire

Approbation du PV du 18/05/2021 : Approuvé à l'unanimité : 6P

Transfert de la compétence communautaire « Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes » aux communes.

Après avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité ce transfert de compétence. 6P.

Création d'une salle polyvalente: Choix du maître d'oeuvre.

Après avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de choisir le cabinet d'architecte STUMM de ST CONNAN : (Au prix de 10% de la valeur de 160 000€) soit 16 000€HT: 6P

20H30 Arrivée de Michel Huby.

Point sur diverses commissions :

Commission eau potable et assainissement fait par Michel Huby.

Commission Dynamique des nouveaux territoires fait par Bernard Monnier.

SDE 22 fait par Jacky Steunou

éclairage du bourg en soirée en période d'été. Après avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide de faire une interruption du 1er Juin au 20 Août.

PLUI fait par Marilyse Le Béguéc.

Conseil d'école du RPI : Au vu du nombre d'élèves (80) durant l'année scolaire 2021/2022, une demande de création de poste à Kerpert a été faite.

Terrains sans maître « Tanguy », incorporation du bien dans le domaine communal. L'arrêté de publication est de 6 mois;

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter la procédure d'acquisition de 5 hectares 13a 85ca : 7P,

Passage de la nomenclature, M14 à la M57 au 1er janvier 2022,

Après délibération le conseil municipal adopte à l'unanimité ce passage. 7P

Passage de Horizon On Line vers Horizon I Cloud.

Après délibération le conseil municipal adopte à l'unanimité ce passage. 7P

Informatique achat le 16 juillet de deux écrans d'ordinateurs au prix de 99€ chaque.

Après délibération le conseil décide à l'unanimité de valider cet achat. Vote 7P

Loyers du restaurant après une suspension des prélèvements des loyers pendant un an et

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité de voter la ré émission des titres de location à partir du 01 juillet 2021 au prix de 66€66/mois soit 800€/an.

Achat d'un broyeur : Après délibération le conseil décide à l'unanimité d'acheter un broyeur garantie 1 an, au prix de 1 750€ HT

Questions diverses :

GPA fond de concours de l'Agglo pour avancer dans les projets :

Ouverture d'une ligne de 11 688€00

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité autorise l'ouverture de cette ligne. 7P;

Voirie : Responsables voirie RDV mercredi 28/07, avec Dominique Bernard de l' ADAC et STPT.
Pour évaluer les travaux.

Fibres optiques : retard dans les travaux.

L'ordre du jour est épuisé,
La séance est levée à 23h00

Fait à Kerpert, le 02 Août 2021.

Jacky STEUNOU
Secrétaire de séance



Marilyse LE BEGUEC
Adjointe

